

■ **JOFAM Sàrl**, à Saint-Cergue, CH-550-1036630-3, commerce de tout produit lié à la bijouterie et à la joaillerie (FOSC du 02.08.2006, p. 13/3491550). Statuts modifiés le 25 juillet 2008. Nouveau but: le commerce de tout produit lié à la bijouterie et à la joaillerie, ainsi que tout objet d'art, notamment de peinture et poterie; tous conseils en matière de gestion (pour but complet cf. statuts). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Selon déclaration du gérant du 25 juillet 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par écrit ou par courrier électronique. Le capital social de CHF 50'000 est désormais divisé en 50 parts de CHF 1'000. Jones Vaida, qui n'est plus associée, et Jones Phillip, qui n'est plus associé mais reste gérant avec signature individuelle, cèdent leurs 25 parts de CHF 1'000 (précédemment 1 part chacun de CHF 25'000) à Lübke Ernst, de Genève, à Arzier, nouvel associé avec 50 parts de CHF 1'000, sans signature.

Registre journalier no 9415 du 31.07.2008
(04604514 / CH-550.1.036.630-3)